



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE



Affiliée à : Fédération Française de Football (FFF)

Caribbean Football Union (CFU)

Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (CONCACAF)

## CONVENTION AIDES FINANCIERES POST COVID

Entre

### **La Ligue de Football de Martinique**

B.P.307 - 2 , rue Saint John Perse - Morne Tartenson - 97200 FORT DE FRANCE

Représentée par Son Président Samuel PEREAU

D'une part

Et

### **L'Association**

Représentée par : Monsieur

Agissant en qualité de Président

Ci-après désigné « le bénéficiaire »

D'autre part

### **Article 1 - Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de définir les droits et obligations de la Ligue de Football et du bénéficiaire liés à l'attribution d'une aide financière de solidarité Post COVID ainsi que ses conditions d'octroi pour les dépenses liées aux activités du club, conformément aux articles du règlement du dispositif joint.

A cet égard, le règlement devra être paraphé, signé et retourné avec la convention.

Les aides relatives à l'arbitrage et au transport concernent exclusivement les matches de championnats.

## **Article 2 – Engagement de la Ligue**

La Ligue de Football verse à l'association .....

une aide de.....euros consécutive à sa demande.

## **Article 3 – Modalités de versement**

Le montant fixé ci-dessus sera versé au bénéficiaire selon les modalités précisées dans la lettre de notification de l'aide, à savoir un acompte de 50 % et un solde.

## **Article 4 – Condition de versement des aides**

La Ligue de Football versera au bénéficiaire le montant de l'acompte sur présentation des différents devis et celui retenu car mieux-disant, bon de commande et autres documents exigés dans le dossier de demande des aides. S'agissant du solde, celui-ci sera versé après présentation de la totalité des pièces comptables justificatives des dépenses effectuées ainsi que du paiement.

## **Article 5 – Durée de la convention**

La convention entre en vigueur à compter de la signature par les deux parties de la présente jusqu'au 30 juin 2021.

**A Fort de France, le**

**Pour la Ligue de Football  
De Martinique**

**Pour l'Association,**